

AUTOUR DE MA NAISSANCE

Le mardi 21 février 1950, dans la belle ville d'Arles, un jeune étudiant en médecine de 24 ans, Frédéric Billot, frappait à la porte du modeste appartement de sa grand-mère. Habillé d'un beau costume, un bouquet de fleurs dans une main et des paquets dans l'autre, il savourait par avance la surprise qu'il venait faire à sa mamie Jeanne. La vieille dame de 75 ans ignorait qu'elle allait recevoir la visite de son petit-fils et lorsqu'elle ouvrit sa porte, son visage s'illumina de surprise et de bonheur : Frédéric avait pensé à elle pour son anniversaire, Frédéric n'avait pas oublié de venir fêter ses trois quarts de siècle passés. Quel merveilleux petit-fils la vie lui avait-elle donné ! Il faut dire que cette même vie ne l'avait pas épargnée : elle n'avait plus que lui. Son mari était mort huit ans plus tôt et sa fille unique, Yvonne, avait été emportée par une pneumonie à l'âge de 35 ans. Et voilà que Frédéric, la seule famille qui lui restait, était là, plein d'intentions pour elle et ils allaient passer la soirée ensemble autour d'un repas improvisé. Il avait pensé à tout, au gâteau, aux bougies et même à la boîte de chocolats que Jeanne pourrait déguster les jours suivants. C'était un jour de mardi gras, un jour de fête, de carnaval, de défoulement où l'on pouvait manger goulûment et déguster pâtisseries, crêpes et beignets. C'était la veille du mercredi des Cendres, début du carême et la tradition voulait que, ce jour-là, les repas soient copieux pour se préparer aux restrictions alimentaires préconisées par l'Eglise durant les 40 jours qui allaient mener jusqu'à Pâques. Il allait falloir « faire maigre », se serrer la ceinture, se priver de viande mais, en ce mardi soir, on pouvait encore faire bombance. Ces deux-là, Jeanne et son petit-fils, n'allaient pas s'en priver. La soirée fut délicieuse. Mamie Jeanne, touchant un peu du piano et devant l'insistance de son Frédéric, avait joué du Chopin... un Frédéric lui aussi. Le peu d'alcool consommé avait délié la langue de cette vieille femme qui aimait raconter les souvenirs de son enfance et adolescence. Son petit-fils ne se lassait pas de l'entendre parler de Van Gogh croisé, en 1888, chez son oncle, marchand de tissus, lorsqu'elle avait treize ans. Le peintre était venu acheter des toiles et Jeanne l'avait trouvé particulièrement laid, avec des manières indélicates et un visage bourru et brûlé par l'alcool. Elle riait encore de cette rencontre deux ans avant la mort de l'artiste. Frédéric n'en revenait toujours pas d'imaginer sa grand-mère en train de vendre à Van Gogh les toiles vierges sur lesquelles il allait peindre les jours suivants ses plus beaux iris, tournesols ou paysages arlésiens sans se douter un instant de la célébrité qui allait advenir des décennies plus tard. Elle aimait raconter aussi sa stupéfaction quand elle était montée à Paris pour admirer les pieds de la tour Eiffel en construction, posés sous ses yeux, quelques mois avant l'Exposition universelle de 1889.

Au moment de se quitter, sur le pas de la porte du petit appartement, Frédéric serra sa grand-mère dans ses bras, lui recommanda de bien prendre soin d'elle. A 75 ans, elle était déjà vieille et avait déjà dépassé de cinq ou six ans la moyenne de l'âge où mouraient les femmes

au milieu du siècle dernier. Mamie Jeanne pouvait mourir d'un jour à l'autre. Plein d'affection pour la mère de sa maman décédée, il lança en descendant l'escalier un dernier baiser de la main en direction de sa bonne grand-mère restée sur le palier. C'était là une attitude bien naturelle de la part d'un jeune homme qui ne connaissait rien des farces et facéties dont la vie est capable quand elle se met à jouer au marionnettiste en tirant les fils de nos pauvres vies éphémères. Treize ans plus tard, Frédéric, médecin depuis une dizaine d'années, allait mourir d'une rupture d'anévrisme suite à un accident de voiture. Sa grand-mère, elle, malgré les craintes de son petit-fils, allait vivre encore pendant 47 ans et mourir à 122 ans, 5 mois et 14 jours, (44 724 jours) devenant ainsi la doyenne incontestée de l'humanité. En ce soir du 21 février 1950, Jeanne Calment ne savait rien de tout cela, son petit-fils encore moins et moi, qui venais de naître le jour même, dans la petite commune de Chambretau, en Vendée, à 700 kilomètres d'Arles, j'avais d'autres soucis en tête. Ma seule préoccupation était de téter goulûment le sein de ma mère et de trouver, en plein hiver, un peu de chaleur dans cette grande maison sans chauffage, sans électricité, sans eau courante, sans le moindre des confort qui auraient pu adoucir un quotidien rude et rêche comme l'était la vie de toutes ces fermes de paysans vendéens au milieu du siècle dernier.

Naître fortuitement le jour anniversaire des 75 ans de Jeanne Calment m'est assez vite apparu comme un petit clin d'œil du ciel, une sorte de cadeau sans intérêt qui venait agrémenter mon roman personnel. Je ne pris conscience de cette coïncidence que bien plus tard, vers la quarantaine, quand on commença à parler de la longévité de cette femme qui, tous les 21 février, faisait la une des médias. Chaque année, pour mes cadeaux d'anniversaire, j'avais en prime les interviews et divers commentaires sur la vie de cette vieille dame hors du commun. Au fil des années, je devenais complice de cette petite vieille, sourde, à moitié aveugle mais qui gardait encore assez de malice dans le regard pour laisser penser que sa vie avait été pétrie d'intelligence et de culture. Le jour de ses 120 ans, le 21 février 1995, j'ai débouché une bonne bouteille pour fêter mes 45 ans mais aussi le grand âge de mon aînée qui m'invitait à marcher dans ses pas. Je me souviens de la déception qui m'a envahi quand, le 4 août 1997 au matin, la radio m'a appris la mort de la doyenne de l'humanité. Certes, je n'ai pas pleuré comme je l'avais fait quelques années plus tôt pour la mort de Jacques Brel ou de Georges Brassens. Qu'était-elle après tout pour moi ? Rien ! Et nous étions des dizaines de milliers de français à être nés un 21 février. Pourtant, parmi tous ces natifs du signe du Poissons, j'ai probablement été un de ceux qui ont éprouvé le plus de tristesse, ce matin-là, à l'annonce de la mort de cette femme.

Outre cette coïncidence de ma naissance avec le soixante-quinzième anniversaire de la doyenne de l'humanité, il est un autre événement survenu la nuit où j'ai poussé mes premiers cris. Que s'est-il donc passé en cette nuit bénie de mon arrivée sur terre ? Un événement suffisamment rare pour qu'on en trouve encore trace dans les archives des sociétés d'astronomie qui s'intéressent aux phénomènes lumineux dans le ciel. Cette nuit-là, pas d'éclipse de lune, pas de comète dans le ciel, pas d'OVNI ni de soucoupe volante pilotée par des extraterrestres. Rien de tout cela mais une belle aurore boréale observée par suffisamment de gens pour qu'on ne puisse mettre en doute leurs témoignages. Les aurores boréales sont des phénomènes assez fréquents dans les régions se rapprochant des pôles, dans les pays

nordiques au-dessus des latitudes de 60 degrés mais excessivement rares sous des latitudes telles que celles de la France. Ce phénomène se produit lorsque des nuages de matières chargées en énergie sont éjectés du soleil et qu'elles rencontrent l'atmosphère terrestre après avoir été repoussées par le champ magnétique qui protège la terre. Ces corpuscules solaires excitent les particules des différents gaz présents dans l'atmosphère et les ionise. C'est cette ionisation qui produit les photons, formant les lumières dansant dans le ciel. Un merveilleux spectacle fait de voiles extrêmement colorés et offrant toute une gamme de couleurs allant du vert jusqu'au rouge pourpre, en passant par le bleu, le rose et le violet.

Cette nuit-là, celle de ma naissance, nombre d'observateurs de la région parisienne et de l'Est de la France ont pu voir le ciel illuminé en rouge comme par un violent et lointain incendie. Ce ciel embrasé a été décrit par suffisamment d'observateurs pour que le doute ne subsiste pas : je suis né lors d'une nuit magique où le ciel de France s'est paré de couleurs d'un éclat exceptionnel pour offrir un spectacle inédit aux personnes chanceuses qui ont levé le nez vers les cieux. Ce phénomène céleste a-t-il été observable dans l'Ouest de la France où je naissais ? Le ciel était-il trop nuageux ? Je l'ignore. Je n'ai pas retrouvé de témoignage dans ce sens. Toujours est-il que, du 20 février au soir à 19 heures jusqu'au lendemain à 13 heures, toutes les communications téléphoniques sur ondes courtes ont été coupées pendant 18 heures entre la France et l'Amérique à cause du vent magnétique solaire qui s'est abattu sur notre pays. Voilà pourquoi New-York n'a pas pu être prévenu de ma naissance et que les médias américains n'ont rien dit de l'arrivée de ce nouveau-né !!!

Cette aurore boréale la nuit de ma naissance prend encore davantage de relief quand on sait que, quelques années plus tard, j'aurai la chance incroyable d'en observer une moi-même, à l'insu de tous, lors d'une nuit où l'envie de faire pipi m'avait poussé à ouvrir la lourde porte de la maison et à uriner sur le rocher plat, tout de granit, avant de franchir la porte d'entrée. Ce rocher faisait office de WC nocturne et était visité nuitamment, tour à tour, par mon père, mes deux frères et moi-même. Tout en faisant pipi, je revois encore, stupéfait, cet horizon rougeoyant avec des reflets violets me laissant penser qu'un immense incendie avait dû se déclarer dans une commune voisine, un incendie que les pompiers n'arrivaient pas à éteindre. Combien de temps ai-je regardé ce spectacle ? Je ne m'en souviens plus. Ai-je eu peur ? Il semblerait que non puisque je n'ai réveillé aucun de mes deux parents. J'ai souvenir en revanche d'avoir demandé à mon père, dès le lendemain matin, au petit déjeuner, quelle ferme ou quelle commune avait brûlé durant la nuit. Aucune trace dans les journaux et personne n'avait entendu parler d'incendie. J'étais pourtant certain d'avoir vu des flammes... ou plutôt des lueurs de flammes qui étaient probablement une magnifique aurore boréale, une danse virevoltante de grandes draperies luminescentes que le hasard ou plutôt les exigences de ma vessie m'avaient permis de voir, dès mes huit ou neuf ans. J'ai oublié bien sûr la date de cette apparition. Peut-être la nuit du 4 septembre 1958 ou celle du 28 mars 1959... deux dates où des observateurs ont décrit des couleurs rouges et violettes qui ont illuminé la voûte céleste dans le ciel français.

Les Evangiles nous racontent que, la nuit de la naissance du Christ, une étoile est apparue indiquant aux rois mages que le messie était enfin né. Ils se mirent en chemin de leurs lointaines contrées pour porter à ce nouveau-né leurs présents les plus précieux, de l'or, de

l'encens et de la myrrhe. Les scientifiques suggèrent l'hypothèse que cette étoile des rois mages n'était que la fameuse comète de Halley observable de la terre tous les 76 ans. A l'apparition de cette aurore boréale, d'hypothétiques rois mages ont-ils enfourché leurs chameaux pour porter au nouveau-né que j'étais quelques présents qui auraient été accueillis avec plaisir par mes parents, des gens de peu vivant des maigres revenus de la terre ? Qui sait ? Si oui, ils ont dû s'égarer dans les sables du Moyen-Orient car personne n'a fait état d'une telle caravane sur les terres de Vendée.

Jour de mardi gras, jour anniversaire de la naissance de la doyenne de l'humanité, jour d'aurore boréale visible exceptionnellement en France mais aussi jour du sixième anniversaire de l'exécution de Missak Manouchian, ce jeune arménien à la tête d'un réseau de résistance à Paris. Fusillé le 21 février 1944 avec 23 de ses camarades, il a été pour moi une figure de l'opposition au nazisme qui force mon respect. C'est la lettre qu'il écrit à sa femme Mélinée, sa petite orpheline bien-aimée comme il l'appelle, le jour même de sa mort, quelques heures avant d'être fusillé, qui donnera naissance au poème d'Aragon « L'affiche rouge » chanté par Léo Ferré. Quelques passages de cette lettre : « *Ma Mélinée. Je sais que je ne te verrai plus jamais. J'ai un regret profond de ne pas t'avoir rendue heureuse. Je te prie donc de te marier après la guerre, sans faute, et d'avoir un enfant pour mon bonheur. Et pour accomplir ma dernière volonté, marie-toi avec quelqu'un qui puisse te rendre heureuse. Au moment de mourir je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand. Le peuple allemand et tous les peuples vivront en paix et en fraternité après la guerre qui ne durera plus longtemps. Je mourrai avec mes 23 camarades tout à l'heure avec courage et sérénité. C'est en regardant le soleil et la belle nature que j'ai tant aimée que je dirai adieu à la vie. Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal. Bonheur à tous. Ton ami, ton camarade, ton mari. Missak* » Le hasard a voulu que, 68 ans plus tard, un de mes petits-fils naisse et porte ce prénom arménien de Missak comme premier prénom et celui d'Arsène comme second prénom... le même qu'Arsène Tchakarian, le dernier membre du réseau Manouchian, décédé en août 2018 à l'âge de 101 ans, au beau milieu de la grossesse qui allait donner naissance au petit Missak-Arsène. Ce petit-fils, avec ces deux prénoms fortement connotés, est de ce point de vue assez bien équipé pour entrer en résistance ou tout simplement en résilience ! Courage à lui. Au vu de ses premiers pas dans la vie depuis sa conception, il en aura besoin !

La juxtaposition de ces quatre événements perceptibles et importants à mes seuls yeux me pousse à éprouver une certaine affection pour cette date du 21 février 1950. En vérité, je n'aurais pas souhaité naître un autre jour et je remercie ma mère de m'avoir expulsé de ses entrailles à cette date précisément.

Je suis donc né le 21 février 1950, en plein baby-boom d'après-guerre, sous la présidence de la République de Vincent Auriol, un personnage qui a laissé peu de traces de son passage à l'Élysée, occupé qu'il était à voir défiler sous ses yeux une ribambelle de présidents du Conseil, nos premiers ministres actuels, dont deux d'entre eux, Robert Schumann et Henri Queuille, ont vu leur mandat se limiter à seulement deux jours ! Certaines mauvaises langues, journalistes satiriques ou opposants politiques friands d'anagrammes, l'avaient définitivement discrédité aux yeux de l'histoire en dévoilant l'anagramme cachée dans son nom et prénom : « Voilà un crétin ! ». Quant au président du Conseil à la tête du gouvernement le jour de ma

naissance, il s'agit de Georges Bidault, fidèle partisan de l'Algérie française qui finira par se rallier à l'OAS et par participer à la création du Front national ! Avec de tels responsables politiques, je naissais dans de bonnes mains !

Je suis né à deux heures du matin, dans la ferme de mes parents, avec la présence d'une tante ayant traversé plusieurs kilomètres de landes et chemins creux, dans la nuit et à pied bien sûr, pour venir en urgence apporter de l'aide et du réconfort à sa belle-sœur en couches. Le médecin de famille avait aussi été appelé à la rescousse pour veiller au bon déroulement des opérations. Je l'imagine assez bien arriver dans la nuit au volant de la vedette des voitures de l'époque, la toute nouvelle « 2 chevaux », fabriquée de façon industrielle l'année précédente. Mes autres frères et sœurs avaient été expédiés, dès la tombée de la nuit, chez des cousins. Pas question de laisser cette marmaille venir perturber l'effervescence d'une naissance et surtout, pas question de prendre le moindre risque d'entendre leur mère hurler de douleur et la voir écartier ses cuisses pour laisser passer la petite sœur ou le petit frère attendu. La technologie de l'échographie étant loin d'avoir été inventée, on ne savait rien, en ce temps-là, du sexe du bébé qui allait arriver. A dire vrai, vu le poids inimaginable des tabous autour de la sexualité dans cette Vendée catholique de l'après-guerre, il est probable qu'aucun de mes frères et sœurs ne savait vraiment par où sortaient les bébés du ventre des futures mamans. J'ai moi-même cru jusqu'à mon adolescence que les bébés s'achetaient lors des foires organisées dans la ville la plus proche ! Mes premiers neveux et nièces, nés l'année de mes sept ans, arrivaient tout droit de la foire de Cholet, dans le Maine-et-Loire ! Beaucoup s'imaginaient, jusqu'à un âge tardif, que l'enfant sortait par le nombril des femmes et la légende selon laquelle les bébés prenaient vie dans les choux pour les garçons ou dans les roses pour les filles avait encore du crédit dans certaines oreilles innocentes d'enfants. La mise à l'écart des enfants pour tout ce qui touchait à la sexualité interdisait même d'assister au vêlage des vaches lorsqu'elles se débarrassaient du petit veau arrivé à terme dans leur utérus. Il m'aura fallu attendre l'âge de quinze ou vingt ans pour que je sois autorisé à prêter main forte à mon père pour des mises bas difficiles nécessitant de tirer sur une corde attachée aux pattes du nouveau-né récalcitrant.

Mon père a coupé lui-même mon cordon ombilical avec son couteau de poche dont il avait pris soin de passer la lame dans les flammes du feu qui brûlait dans l'âtre de la cheminée. Dans les poches de mon père, se sont côtoyés jusqu'à sa mort trois objets dont il ne se séparait jamais : son large mouchoir en tissu, son chapelet et son couteau. L'histoire de mon cordon est du moins la version qui m'a été servie pendant longtemps ou que je me suis forgée moi-même mais, après enquête, il semblerait qu'elle soit erronée : c'est bien le docteur présent pour ma naissance qui a procédé à cette opération délicate en utilisant non pas le couteau de mon père mais bien un scalpel plus performant. Merci docteur d'avoir utilisé les outils adéquats pour couper mon cordon ombilical. J'imagine la forme de mon nombril si on avait réellement laissé le soin d'une telle manœuvre à mon père très habile à couper au couteau le cordon des veaux quelques minutes après la mise bas des vaches mais probablement moins expert dans cet art s'il avait dû couper celui de ses propres enfants.

Je suis né dans mon lit. Peu de personnes de mon âge, à mes 70 ans, peuvent écrire cette phrase qu'il faut lire au sens propre. Le lit dans lequel je suis né est le même lit que celui dans lequel je dors toutes les nuits. Un lit fabriqué par le menuisier du village après la guerre ainsi

que la table de nuit faite du même bois et assortie des mêmes décorations que le lit lui-même. Un lit large de 1,30 mètre, une dimension bâtarde totalement inconnue de nos jours. Bref, une antiquité. Ma mère, durant cette nuit d'hiver, a accouché dans le lit conjugal et, à la mort de mes deux parents, ce lit m'est revenu en héritage. Aucun de mes frères et sœurs ne voulait s'embarasser d'un tel meuble démodé et, sans ma présence lors du partage des biens, le lit qui m'a vu naître était destiné à partir au feu comme celui de la chanson de Brassens « *Le grand chêne* »... à cette différence près que mes géniteurs n'étaient pas des « *vandales accomplis* » et ma mère encore moins « *une horrible mégère ayant des tas d'amants* » ! Ayant souffert toute ma vie de cette maladie invalidante qui consiste à ne jamais jeter des objets inutiles, j'ai gardé ce lit et j'en ai fait mon propre lit... conjugal pendant quelques années, adultérin de temps à autre et solitaire depuis longtemps. Certains êtres, m'a-t-on dit, tentent d'appriivoiser la mort, de s'en faire une sorte de compagne en dormant chaque soir dans le cercueil qui renfermera leur cadavre après leur décès. J'ai pris la décision inverse en dormant dans le lit où j'ai poussé mes premiers cris. J'ignore ce que la vie me réserve mais, si elle veut bien se faire un peu douce avec moi, si elle accepte de se faire pardonner des mauvais coups qu'elle m'a donnés, je lui demanderais volontiers de m'accorder la faveur de mourir dans ce même lit, chez moi, entouré de mes proches et des quelques femmes les plus aimées... si tant est qu'il en reste encore quelques-unes puisque je les vois mourir, une à une, presque toutes avant moi. La boucle serait ainsi bouclée et je coucherai sur mon testament l'obligation pour mes trois héritières de faire brûler ce lit d'un autre âge. Je ne voudrais pas qu'on en fasse une relique et qu'une de mes filles sombre dans la même déraison que moi.

Le lendemain de ma naissance, un mercredi en milieu de matinée, par un froid glacial, on m'a retiré de mon berceau, séparé du sein de ma mère, pour aller à pied, à deux kilomètres de la ferme de la Charbonnière, faire baptiser le petit Gaston ou le petit Daniel. Le prénom n'était pas encore tout à fait choisi. Gaston était le prénom souhaité par mon père, Daniel celui souhaité par ma mère. Où s'enracine le souhait de mon père de voir son fils porter le prénom de Gaston ? Je l'ignore. J'aime à penser que l'élection de Gaston Monnerville, guyanais de naissance, à la fonction de président du Sénat de mars 1947 à octobre 1965 en a été la cause. Comme moi des décennies plus tard, mon père a-t-il éprouvé une admiration pour ce grand personnage de l'Etat dont la couleur de peau l'a empêché de gravir les échelons de sa carrière politique jusqu'au plus haut niveau. Je n'en saurais jamais rien. Quoiqu'il en soit, je ne remercierai jamais assez ma mère d'avoir tenu bon face aux exigences paternelles. Elle a dû sentir que ce bébé ne pouvait pas porter un prénom qui, quelques décennies plus tard, allait être nationalement moqué par les épopées de Gaston Lagaffe et la chanson de Nino Ferrer « *Gaston, y a l'téléphon qui son et y'a jamais person qui y répond* ». Ma mère, à la personnalité fragile et effacée, ne s'est jamais affrontée sérieusement aux décisions de mon père. Ce fut peut-être une des rares fois de sa vie où elle s'est imposée. Pourquoi cette fois-ci ? Merci maman de m'avoir évité un poids supplémentaire à porter avec ce prénom ridicule.

On m'a donc prénommé Daniel. Le boulet de Gaston m'a sifflé aux oreilles. Mais un autre prénom a failli m'échoir, celui de Jean-Baptiste. Par un hasard étonnant, tous mes aïeux du côté paternel s'appellent Jean-Baptiste, mon père, mon grand-père, mon arrière-grand-père (bisaïeul) jusqu'à mon arrière-arrière-grand-père (trisaïeul) né en 1801, un an avant Victor

Hugo. Il faut remonter jusqu'en 1760 pour retrouver un prénom différent, un Pierre Pasquier, le père de mon trisaïeul. Curieux hasard qui m'a donné une telle filiation. Mon père a souhaité casser cette lignée de Jean-Baptiste et a appelé ses trois garçons Gérard, Jean et Daniel. Il était temps de mettre un terme à cette coutume consistant à donner le prénom du père à l'un des enfants. Merci papa. Non que j'éprouve une quelconque aversion pour ce prophète précurseur du Christ mais j'aurais détesté être le Jean-Baptiste numéro cinq dans cette longue liste de mes ancêtres même si, à vrai dire, Daniel ou Jean-Baptiste, ces deux prénoms s'enracinent dans la religion juive, l'un dans sa fosse aux lions, l'autre avec sa tête décapitée, offerte sur un plateau par Hérode à la demande de la belle Salomé.

Je peux donc me réjouir du choix de ce prénom avec lequel je me suis toujours senti en harmonie. Je n'en dirai pas autant du second prénom dont on m'a affublé...Jean-Marie ! Je déteste les prénoms doubles et tout spécialement ceux qui associent un prénom masculin et un prénom féminin, le plus souvent Marie, l'omniprésente vierge et mère de Dieu ! Quelle idée absurde de coller un prénom féminin dans l'identité d'un garçon ? Soixante ans plus tard, pour ridiculiser cette fréquente coutume du début du XX ème siècle, j'allais me fendre du poème suivant :

Quelle idée d'appeler son enfant Jean-Marie !

De la part des parents, serait-ce étourderie

Ou désir inconscient d'offrir à leur garçon

La bisexualité cachée dans ce prénom.

Quelle idée d'appeler son enfant Jean-Marie !

Notre Jean est marri de s'appeler Marie.

Avec un tel prénom, il craint les quolibets,

Lazzis et moqueries sur sa virilité.

Quelle idée d'appeler son enfant Jean-Marie !

Seule une Marie-Jeanne, fort éprise de lui,

Lui donnera confiance en sa sexualité

Dont d'ignares parents lui avaient fait douter.

Toujours du côté paternel, mes aïeux présentent une autre caractéristique assez rare. Il s'agit de l'importance des écarts d'âge entre générations qui étaient, en moyenne, en France, autour

de 25 ans. Une constatation peu commune qui a mis 41 ans entre mon père et moi (1909 et 1950), 40 ans entre mon père et mon grand-père (1869 et 1909) et de nouveau 40 ans entre mon grand-père et mon arrière-grand-père (1829 et 1869). On retrouve encore 41 ans entre Pierre Pasquier né en 1760 et mon trisaïeul né en 1801. Rares sont les gens de mon âge qui peuvent se targuer d'avoir un arrière-grand-père né, en 1829, sous Charles X, le frère de Louis XVI le guillotiné, un an avant la révolution de juillet de 1830 qui a mis Louis-Philippe sur le trône. Quant à ma plus jeune fille, Salomé, qui est née l'année de mes 46 ans, elle est dans une continuité parfaite de ces écarts générationnels importants, à tel point que si le destin la conduit à vivre jusqu'à l'âge moyen de 85 ans, elle pourra dire, en 2081, l'année de la prochaine éclipse totale de soleil en France, que son arrière-arrière-grand-père (trisaïeul) est né sous Charles X, 252 ans plus tôt ou, pour faire plus incroyable encore, un quart de millénaire plus tôt. Sans grand risque de me tromper, je crois pouvoir affirmer qu'elle sera une des rares françaises, peut-être la seule, à pouvoir afficher une telle particularité. Telles sont les conséquences surprenantes de ces générations qui se sont succédé avec des écarts d'âge conséquents, successivement de 40, puis 40, puis 41, puis 46 ans entre chaque génération. Mon grand-père est issu, mon père est issu, je suis issu, ma fille est issue d'un père âgé, une constatation anodine aux yeux de certains mais qui prend peut-être sens pour qui voudrait se lancer dans une thérapie qui aborde la psycho généalogie trans générationnelle.

Après avoir pris soin de bien m'emmailoter dans des langes chauds et des couvertures épaisses, ma mère m'a laissé partir, dans un landau, avec mon père, ma sœur Simone, 14 ans, et mon frère Gérard, 11 ans, qui allaient être tous les deux le parrain et la marraine du petit dernier. J'ignore le temps qu'il faisait ce 22 février 1950. En plein cœur de l'hiver, le réchauffement climatique ne s'étant pas encore manifesté, il devait faire froid. Les bébés nouveau-nés ne risquaient rien à sortir dehors même en cas de froid vif. Pendant des mois et les premières années de la vie, les enfants étaient recouverts de plusieurs couches d'habits et de langes en tous genres qui les empêchaient de capter la moindre lumière du soleil. A tel point que, privés de cette lumière indispensable à la santé, beaucoup se retrouvaient carencés en vitamine D. Pour éviter un rachitisme endémique, il fallait compenser cette carence par l'ingestion régulière d'une cuillère à café d'une horrible huile de foie de morue, remède préconisé par tous les bons docteurs de campagne. J'en ai été une des victimes. Durant des années, par cure de plusieurs semaines, on m'a contraint à avaler cette mixture écœurante, un supplice quotidien facilement évitable si on avait pris soin de nourrir mon corps d'un peu plus de lumière au lieu de le laisser s'atrophier sous des tonnes d'habits inutiles.

Ma mère, mon grand-père de 81 ans ainsi que ma grande sœur Marie sont restés à la maison à attendre le retour de l'expédition. Mon frère Jean, lui, de six ans mon aîné, était à l'école. Eh oui, à cette époque, jusqu'en 1972, le jour de congé hebdomadaire n'était pas le mercredi mais le jeudi et nous étions tous persuadés que ce jour-là s'appelait « jeudi » parce qu'il était le jour de la semaine consacré au jeu ! Personne ne s'imaginait que le jeudi faisait référence à Jupiter (Jovis dies). La culture latine n'était pas de mise dans ces campagnes reculées de la chouannerie vendéenne et ni Emmanuel Macron, notre nouveau Jupiter, ni son épouse Brigitte n'étaient encore nés !

Ma mère n'était pas présente à mon baptême. Trop fatiguée sans doute, encore que l'époque n'invitait pas à se reposer au lit bien longtemps. La grossesse n'était pas une maladie. On travaillait jusqu'aux derniers jours et l'accouchement était un phénomène naturel comme le vêlage des vaches dans l'étable. Il fallait au plus vite reprendre les travaux de la ferme et j'imagine assez bien celle qui m'a mis au monde à deux heures du matin déjà assise, le soir même de ma naissance, sur son tabouret en train de traire les vaches. La vraie raison de cette absence de ma mère est à chercher ailleurs que du côté de l'épuisement. Les nouvelles mères étaient interdites de fréquenter l'église pendant au moins une semaine ou deux tant qu'elles n'avaient pas participé à la cérémonie dite des « Relevailles ». Cette cérémonie est à rattacher à une coutume de la religion juive. Selon la loi de Moïse, toute femme ayant mis un enfant au monde avait contracté une sorte d'impureté légale et devait se rendre au Temple pour s'y purifier. C'est le sens de la fête de la Purification de Marie le 2 février, dans la religion catholique, 40 jours après Noël, plus connue sous le nom de fête de la Chandeleur et l'occasion de manger des crêpes. Cette coutume a persisté dans cette Vendée catholique jusqu'au début des années soixante puis supprimée par décision du concile Vatican II. Ma mère a dû attendre une ou deux semaines après ma naissance pour pouvoir monter au bourg et être débarrassée de la souillure de l'accouchement ! Et pour cesser d'être souillée, elle a dû se soumettre à cette cérémonie des Relevailles qui consistait dans une bénédiction de la nouvelle maman. Au petit matin, celle-ci devait se rendre, avec un pain confectionné la veille, à la messe en restant au fond de l'église. Près d'elle se tenait la femme qui avait porté l'enfant sur les fonts baptismaux. A la fin de la messe, elle allumait le cierge qu'elle avait apporté. Toutes deux allaient vers une chapelle latérale de l'église où les attendaient le prêtre et un enfant de chœur. Le prêtre bénissait la mère qui portait son cierge allumé à la main. Il bénissait aussi la miche de pain qu'elle rapportait chez elle pour la manger en famille ou qu'elle donnait à l'enfant de chœur. Avec une telle bénédiction, les nouvelles mères retrouvaient leur statut de femme purifiée. Eh oui, l'Eglise était bonne fille ! Elle acceptait, bon gré mal gré, que les parents fassent l'amour pour faire des enfants mais, même dans ce seul but autorisé de procréation, il n'en restait pas moins qu'un accouchement faisait suite à une grossesse, qu'une grossesse débutait par un rapport sexuel et que le sexe était, par définition, entaché d'impureté, une souillure dont seule la Vierge Marie avait été exemptée en enfantant son fils sans la présence d'un mâle, couverte seulement par l'ombre de l'Esprit-Saint ! Ce n'est pas tant la souillure de l'accouchement qui devait être lavée par la cérémonie de Relevailles mais bien la saleté de l'abominable acte sexuel à l'origine de la naissance du bébé. Agé d'un jour, dans mon landau qui me conduisait dans le froid vers l'église, j'ignorais tout des vraies raisons de l'absence de ma mère auprès de moi pour mon baptême. J'ignorais tout de cette religion et de cette morale catholique qui, à peine étais-je né, commençait déjà à chagriner ma vie en me privant de ma mère pour me porter sur les fonts baptismaux.

Il n'y avait pas de route pour venir à la ferme, seulement un chemin que ne pouvaient emprunter que les piétons, les animaux, les charrettes et les carrioles. Sur ce parcours, le chemin se transformait, pendant quatre cents mètres, en sentier étroit sur lequel on ne pouvait marcher qu'en file indienne. Et pour retrouver le chemin normal, il fallait franchir deux immenses pierres debout qui barraient le passage dénommé depuis toujours « la mussette ». Un mot provenant du vieux verbe « se musser » qui, dans le Poitou d'autrefois, désignait

l'action de se faufiler dans un espace étroit. Il a donc fallu se mettre à deux, mon père et probablement mon frère de 11 ans, pour soulever mon landau par-dessus ces deux pierres. Etonnamment, le plus vieux souvenir de ma petite enfance s'enracine dans cette mussette et je me revois encore transporté par-dessus ces fameuses pierres. Je devais, pour ce souvenir, avoir deux ans ou deux ans et demi puisque cette mussette a été détruite lors de la création d'un vrai chemin de terre, en 1952, pour relier la ferme au bourg de la commune. Pourquoi une telle image anodine me reste-t-elle encore à l'esprit après toutes ces années ? Un sentiment de danger, peut-être, en me sentant porté dans les airs, à un mètre du sol, pour passer ce qui devait me sembler un obstacle infranchissable ? Nul ne le sait.

Né un jour de mardi gras, né lors d'une nuit illuminée d'un feu d'artifice boréal, commençant ma vie sous le signe de la festivité, de la liesse et de l'abondance de victuailles et gâteaux en tout genre, j'étais en droit d'espérer mener une vie à l'image de ce premier jour de ma vie, une vie de bonheur loin des difficultés et des différents malheurs qui allaient, à l'âge adulte, me tomber sur la tête. C'était oublier un peu vite que le lendemain était un mercredi, le mercredi des Cendres, le premier jour du Carême, une période de pénitence, de privation où toute forme de festivité était interdite. Il m'arrive de penser que mon jour de baptême a été plus déterminant que mon jour de naissance, que ma vraie vie a débuté le 22 février et que mon destin a été marqué par ce fameux mercredi où toute la population allait à l'église se faire déposer sur la tête, lors d'une cérémonie lugubre, des pincées de cendres. Une cérémonie censée rappeler aux pauvres humains que la vie est éphémère. « *Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière !* »... telle était la formule rituelle que prononçait le prêtre en déposant les cendres sur la tête de ses ouailles. Nous étions loin de l'esprit de la veille qui n'était que musique, liesse et bombance. Commençaient alors quarante jours de privations, de repentirs, de punitions, de confessions et de contritions en tout genre pour permettre aux fidèles de gagner le paradis. Se faire baptiser un tel jour n'est pas anodin et je me laisse aller à croire que ce fut un jour néfaste qui a marqué le reste de ma vie du sceau de l'austérité.

Ces bons chrétiens, hommes, femmes et enfants, étant sortis de l'église, la tête blanchie de cendres, c'était à mon tour de passer par les mains des hommes de Dieu. La cérémonie a dû avoir lieu sur les coups de midi, avec les cloches de l'église qui sonnaient à grandes volées pour annoncer l'heureux événement à toute la paroisse. Le curé, lassé d'avoir déposé ces petits paquets de cendres sur les têtes, avait demandé à son vicaire, l'abbé Pin, une sorte d'adjoint, de se charger de mon baptême. Comme tous les bébés, une fois transporté sur les fonts baptismaux par une femme du village habilitée à remplir cette fonction pour toute la paroisse, j'ai dû entendre mes premiers mots en latin dans la formule sacramentelle prononcée par le prêtre : « *Daniel, ego te baptizo in nomine patris et filii et spiritus sancti...Daniel, je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* ». J'ai probablement poussé des hurlements quand le prêtre a fait couler de l'eau sur mon front, mis du sel sur mes lèvres, tracé une petite croix sur ma tête avec le saint-chrême et soufflé sur mon visage pour symboliser l'action de l'Esprit-Saint, le tout sous la lumière de deux cierges tenus dans les mains de mon frère et de ma sœur... l'un et l'autre parrain et marraine du petit baptisé. On ne s'embarrassait pas à l'époque d'idées aussi farfelues que les violences éducatives ordinaires et il était bien normal

de faire pleurer tous les nouveaux nés soumis à la torture de ces rituels déments. La cérémonie achevée, tout le monde est sorti sur les marches de l'église et, pour respecter la tradition, mon parrain et ma marraine ont lancé à la volée des kilos de dragées de baptême sur la nuée des enfants de l'école venus chercher leur butin à la première sonnerie des cloches. Chacun se précipitait sur ces bonbons pour s'en remplir les poches, au prix parfois de quelques bagarres et coups bas pour s'approprier un maximum de ces petites douceurs. Et si les parrains et marraines se montraient peu généreux, ils se faisaient traiter de « crassoux » ! Une fois terminée la tournée des six ou sept cafés pour trinquer à la naissance et au baptême du petit Daniel, mon père, mon frère et ma sœur m'ont reconduit à pied à la maison. Tous les trois étaient fiers de ramener à la ferme le troisième et dernier fils du père Baptiste désormais lavé du péché originel et membre officiel de l'Eglise de Dieu.

Car, âgé d'à peine un jour, je venais de naître une deuxième fois dans un bénitier. Je venais de tomber dans le chaudron de la religion catholique, je venais de prendre ma première cuillerée de la potion concoctée depuis 2000 ans par l'hallucinante et obscurantiste institution de l'Eglise catholique. Pendant un quart de siècle, j'allais boire cette potion à grandes louches. On allait me faire croire les pires sornettes, les pires niaiseries. On allait me raconter les pires fadaïses, les pires inepties. On allait me faire tomber de dévotions mariales en adorations divines. On allait m'inculquer les rituels les plus extravagants. On allait m'apprendre la crainte du péché, la peur de l'enfer et la mise à l'écart de Satan toujours prêt à venir s'emparer de mon âme pour l'emmener avec lui périr dans les flammes éternelles. On allait m'enseigner la Vérité et m'inoculer les virus de la culpabilité et de l'intolérance. On allait m'infantiliser et m'initier aux croyances les plus loufoques, aux dogmes les plus déments. On allait me modeler pour que je devienne un enfant docile, un chrétien à la foi inébranlable et plus tard, bien plus tard, un prêtre consacré corps et âme au service de l'Eglise pour porter le message de l'Evangile à travers le monde. Le pire, c'est que j'allais aimer patauger dans ce chaudron découvert dès les premières heures de ma vie. J'allais, me croyant libre de mes opinions, subir de plein fouet la tyrannie de cette religion. J'allais m'abreuver jusqu'à plus soif de cette potion magique, m'en nourrir sans en être jamais rassasié, m'en délecter jusqu'à l'aveuglement le plus extrême. Pour l'heure, en ce 22 février 1950, je n'en étais pas là. Les anges s'étaient contentés d'inscrire mon nom dans le grand livre des élus et je pouvais désormais mourir tranquille : je n'irais ni en enfer, ni au purgatoire, ni dans les limbes mais, puisque baptisé, directement au paradis et, dans ce cas de malheur improbable mais jamais impossible, je rejoindrais tout là-haut ma petite sœur Gisèle décédée deux ans plus tôt.

Gisèle ! La petite Gisèle ! A aucun moment de mon enfance, je n'ai entendu parler de cette sœur autrement que sous le nom de petite Gisèle. Elle était née en août 1948 et décédée trois mois plus tard, en novembre, d'une affection pulmonaire sévère sur laquelle le roman familial a posé la vague étiquette de pneumonie. Dès les premiers symptômes alarmants, mes parents se sont tournés vers la médecine officielle. A trois reprises dans la journée, ma grande sœur Menite (de son vrai prénom Marie) a pris sa bicyclette pour aller au bourg téléphoner au médecin du village voisin en le suppliant de venir de toute urgence. Quand, après ces trois appels téléphoniques désespérés, le docteur est arrivé en fin de journée, il était vraisemblablement trop tard. Fou de rage contre le médecin à cause des heures perdues pour

intervenir, mon père, dit la légende, l'aurait chassé avec une fourche, sans même lui payer sa visite. Et si, ce jour-là, le médecin a pu avoir la vie sauve et continuer par la suite à exercer son métier, c'est qu'il a réussi à prendre la fuite devant les cris et insultes de mon père qui, dévoré de douleur, avait perdu la tête.

L'époque, dans ces campagnes reculées, était riche de guérisseurs en tout genre, des rebouteux, des « traiteurs » réputés capables d'enlever le feu, les verrues, les zonas et tant d'autres affections contre lesquelles la médecine ne pouvait rien faire. Le docteur étant arrivé trop tard pour juguler les difficultés respiratoires de ma petite sœur, c'est tout naturellement vers un guérisseur que se sont tournés mes parents. Et voilà mon père qui enfourche de nouveau la bicyclette avec en poche une mèche de cheveux du bébé pour permettre au traiteur de sauver cet enfant en danger de mort. Outre ses pouvoirs de guérison à distance par le simple contact avec quelques cheveux, le traiteur a exigé un rituel cruel et hallucinant qui nous ramène à des croyances moyenâgeuses. Et pourtant cette histoire s'est passée il y a peu, à peine soixante-dix ans. Les conseils de l'homme de l'art médical ésotérique étaient clairs et il fallait faire vite : prendre un lapin en bonne santé, le dépouiller de sa peau sans même l'avoir tué et, dans la foulée, emmailloter l'enfant malade dans cette peau sanguinolente pendant que le lapin finissait sa vie dans les extrêmes souffrances d'un écorchement à vif. Qu'en penseraient aujourd'hui les militants pour la cause animale !!! Après avoir mis son bébé tout nu, ma mère l'a emmailloté pendant quelques heures, peau contre peau, devant un grand feu de cheminée pour le réchauffer, dans cette peau de lapin encore toute chaude, croyant ainsi transfuser à son enfant la vie de l'animal à peine mort et lui assurer une respiration normale. De telles pratiques étaient monnaie courante dans les campagnes reculées, au début du siècle dernier, où l'on n'hésitait pas à appliquer sur le front des petits enfants malades des colombes vivantes coupées en deux. Des pratiques semblables à celles retrouvées dans les sociétés africaines où le sacrifice des animaux, selon les marabouts, était censé guérir toutes sortes de maux. Le lapin sacrifié, hélas, n'a pas réalisé le miracle escompté. Pas plus que les nombreuses prières à Dieu le suppliant de sauver son enfant baptisé. Pas plus que les cierges allumés à l'église devant l'autel dédié à sa mère. Dans la nuit qui a suivi ce rituel de guérison extravagant, Gisèle rendait son dernier souffle le 26 novembre 1948. Cette perte tragique allait fêler pour toujours le cœur déjà fragile de cette mère.

Cinq enfants ou six enfants ? On peut dire que nous étions six car, même des années après la mort de cette sœur, elle était toujours là à hanter la mémoire de mes parents et de mes frères et sœurs. Je ne l'ai jamais connue mais je peux dire que j'ai vécu avec son fantôme durant toute ma petite enfance... et même bien au-delà car, trois décennies plus tard, je donnais le prénom de Gisèle comme second prénom à la première de mes trois filles. Quelle idée morbide de donner le prénom d'un bébé décédé à un enfant nouveau-né ! La petite Gisèle par ci, la petite Gisèle par là... sans compter la photo d'elle prise sur son petit lit de mort et que ma mère avait déposée sur le linteau en granit de la cheminée, aux pieds d'une statuette de la Vierge. A tout moment de la journée, je pouvais admirer ce petit visage angélique et ses petites mains jointes entourées d'un chapelet. Angélique, le mot n'est pas trop fort, car on ne parlait même plus de Gisèle mais du petit ange qu'elle était devenue. Je pense que ma mère a toujours

imaginé sa fille, baptisée comme il se doit et donc autorisée à franchir les portes du paradis, aux premiers rangs d'un chœur d'angelots occupés à chanter les louanges de Dieu, de sa mère, de son fils, du Saint-Esprit et de tous les grands saints qui ont marqué la vie de l'Eglise. A moins que ma sœur n'ait eu droit, dans l'esprit de ma mère, à des cours de musique accélérés pour la faire entrer dans le chœur des trompettes célestes embouchées le plus souvent par des anges aux poumons performants puisqu'ils sont censés souffler dans leurs instruments depuis le début des temps !

Oui, Gisèle ne pouvait être qu'un petit ange. En ces années d'après-guerre, la coutume invitait les parents chrétiens à faire baptiser leur nouveau-né dans les trois jours après leur naissance. Et pour qui ne souscrivait pas à cette obligation, le curé refusait de faire sonner les cloches lors de la cérémonie du baptême. Gisèle avait ainsi évité les limbes. Ah, les limbes ! Une invention des théologiens du haut Moyen-Age qui mérite qu'on s'y attarde. Un enfant naissait à peine que l'on brandissait déjà le spectre des limbes. Un lieu imaginé par l'Eglise, un lieu à la marge (du latin *limbus* « marge, frange ») qui reçoit les âmes des enfants morts avant d'avoir reçu le baptême. Bien avant l'arrivée de la notion de purgatoire qui ne date que du XIII^{ème} siècle, on a utilisé, depuis 15 siècles, la crédulité des croyants pour apporter cette folle réponse à la question du devenir de ces âmes d'enfants qui, sans avoir mérité l'enfer, sont néanmoins exclues du paradis à cause du péché originel, cette fameuse faute inventée par les Pères de l'Eglise dont tous les hommes, dès leur naissance, seraient entachés. Au cinquième siècle, saint Augustin et d'autres saints du même acabit se sont écharpés violemment sur cette question cruciale ! Eh oui, les Pères de l'Eglise n'étaient pas tous de vrais sadiques : on ne pouvait tout de même pas plonger dans les flammes éternelles ni dans celles du purgatoire des petites âmes de nouveau-nés qui n'avaient pas eu le temps de commettre le moindre péché. Pour autant, ils ne pouvaient pas goûter au bonheur ineffable du paradis puisqu'ils n'étaient pas débarrassés, par la machine à laver du baptême, de la tache du péché originel qui marque tout homme dès sa naissance ! Le baptême qui lave plus blanc que blanc ! Cette peur des limbes était telle que certains prêtres se déplaçaient jadis lors des fausses couches pour baptiser d'éventuels embryons peut-être encore vivants ! Et en cas d'accouchement trop difficile, on allait jusqu'à introduire de l'eau tiède avec la main ou une seringue afin de toucher l'enfant dans l'utérus en même temps qu'on prononçait les paroles sacramentelles : « *Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* » ! Ainsi, en cas de mort pendant l'accouchement, le bébé mort-né devenait un petit ange ! Une pure folie !

C'est la raison pour laquelle on avait obligation de faire baptiser les nouveau-nés dans les trois jours suivant leur naissance et que, dans un excès de zèle très prisé par le curé de la paroisse, on m'a baptisé dès le lendemain. C'était la crainte de tout bon parent chrétien de trop tarder à porter sa progéniture sur les fonts baptismaux et de prendre ainsi le risque de priver son petit des béatitudes célestes. Cette déraison, qui ne peut prendre naissance que dans des esprits malades, a perduré durant des siècles. On me l'a appris au catéchisme. Ma mère m'en parlait fréquemment, se réjouissant de savoir sa petite Gisèle hors des limbes ténébreuses parce que baptisée elle aussi le lendemain ou le surlendemain de sa naissance. Il aura fallu attendre 2007 pour que la Commission théologique du Vatican publie un document selon lequel la théorie des limbes n'était pas un dogme et qu'elle n'avait pas de fondement

clair dans la Révélation, même si elle avait été longtemps utilisée dans l'enseignement théologique traditionnel. Mais, pour ne pas perdre totalement la face en reconnaissant la bêtise absolue d'une telle invention, l'Eglise continue d'enseigner que la théorie des limbes demeure une opinion théologique possible !!! Qu'y a-t-il à espérer d'une institution d'un tel obscurantisme, la même qui a attendu 1992 pour réhabiliter la pensée de Galilée condamné au dix-septième par l'Eglise pour avoir soutenu que la terre n'était pas le centre de l'univers et qu'elle se contentait de tourner autour du soleil. Qu'espérer d'une Eglise qui, en 1854, approuve le dogme de l'Immaculée Conception, la naissance de Marie sans la tache du péché originel ? Qu'y a-t-il à attendre de cette même Eglise dont le chef, le pape Pie XII, le premier novembre 1950, l'année de ma naissance, promulguait le dernier dogme de toute son histoire, le dogme de l'Assomption de la Vierge Marie. Un dogme divinement révélé par Dieu selon lequel Marie, mère de Jésus, à la fin de sa vie terrestre, n'aurait pas connu la mort et aurait été élevée, corps et âme, dans le ciel, à l'image de son fils le jour de l'Ascension !!! Et cela, presque 2000 ans après les faits ! Combien de siècles encore pour sortir des ténèbres de l'obscurantisme religieux ?

Il m'a fallu arriver à l'âge adulte, des décennies plus tard, pour réaliser que j'étais l'enfant qui venait remplacer la Gisèle décédée. J'ai été conçu en mai 1949. La petite graine de mon père fut déposée à peine six mois après la mort de ma petite sœur, toujours appelée petite car le destin ne lui a pas laissé le temps de grandir. Petite sœur de trois mois... pour toujours. Ma mère avait-elle fait le deuil de sa dernière fille ? A-t-elle eu envie d'effacer cette mort brutale en redonnant vie à un autre enfant ? A-t-elle jamais réalisé que son petit Daniel n'était que l'enfant de remplacement destiné à réparer la fêlure occasionnée par la mort de sa fille ? Je l'ignore. Jamais cette question n'a été posée et il n'est pas certain que ma mère ait pu me faire une autre réponse que « *C'est Dieu qui a voulu me prendre la petite Gisèle et c'est Dieu qui a voulu que tu naisses pour la remplacer* ». En ce temps-là, on ne disposait d'aucun moyen contraceptif moderne et les couples laissaient faire la nature, à tel point que mes oncles et tantes ont dû, pour la plupart, assumer une marmaille d'une dizaine d'enfants et parfois plus. J'ai pris racine dans un pays aux pléthoriques fratries. Les voisins immédiats de la ferme où je suis né en ont fait seize, avec en numéro un, une fille handicapée ! Incroyable mais pourtant véridique, une de mes tantes a fait cinq enfants en moins de deux ans, du 17 mai 1944 au 2 mai 1946, une naissance simple suivie de deux fois deux jumeaux... avec quatre enfants déjà nés auparavant ! Qui dit mieux ? Et si dans ma propre famille, nous avons fait exception avec ce score pitoyable de seulement cinq enfants vivants, c'est que ma mère a subi cinq fausses couches et perdu sa petite Gisèle. Sinon, nous aurions rejoint le groupe de tête avec onze enfants, le premier conçu en 1934 (ma grande sœur Marie) et le dernier en 1964 (heureusement qui n'a pas vu le jour)... trente ans plus tard ! Si ma mère, âgée de 52 ans, avait mené cette dernière grossesse à terme, j'aurais eu une grande sœur quinze ans plus âgée que moi et un petit frère ou une petite sœur quinze ans plus jeune !

Cette ultime fausse couche de ma mère est survenue autour de mes 15 ans. Ma mère, elle, en avait 52, un âge très avancé pour assurer une fécondité allant à son terme. La découverte fortuite d'une serviette souillée de sang dans la table de nuit de la chambre parentale m'a mis sur une piste nouvelle dans ma légitime curiosité pour comprendre comment on faisait les

enfants. J'ai dû poser quelques questions embarrassantes auxquelles ma mère n'a pas donné de réponse. Il m'a fallu m'adresser au prêtre responsable de ma bonne éducation au séminaire, mon directeur de conscience, pour que je comprenne enfin qu'on ne fabriquait pas les bébés en allant les acheter à la foire de Cholet. Et encore, les explications données par ce bon père étaient très nébuleuses, sans description de l'anatomie féminine, sans employer les mots « sexe », « utérus » ou « vagin », à tel point que je suis sorti de la chambre de cet abbé en ayant appris que les bébés prenaient naissance dans le ventre des femmes mais j'ignorais toujours dans quel orifice on introduisait la graine et par où sortaient les nouveau-nés. Le nombril m'a semblé une porte d'entrée idoine et une porte de sortie tout à fait concevable !

Dieu était à la manœuvre dans les lourds silences et l'obscurité des lits conjugaux dégoulinants de tabous interdisant tout plaisir aux femmes ou, pour les couples les plus délurés, dans le foin et la paille égrillarde des granges. Dieu seul savait ce qui était bon pour ses créatures malgré de probables nombreux viols parfaitement légaux puisque commis par des maris sur des épouses soumises dans le cadre d'un mariage béni par le sacrement de l'Eglise ! Ses ministres zélés, curés ou vicaires des paroisses, encourageaient les bons parents chrétiens à accomplir le commandement divin dans le premier chapitre de la Bible : « Croissez et multipliez-vous ! ». C'est avec ce type d'injonction, d'inspiration biblique, qu'on se retrouve en 2020, avec huit milliards d'habitants sur la planète, huit milliards de prédateurs qui menacent la biodiversité et mettent en péril l'avenir de l'humanité ! Le jour de ma naissance, en ce mitan du vingtième siècle, nous étions deux milliards et demi d'homo sapiens sur la planète. Soixante-dix ans plus tard, nous allons atteindre les huit milliards. Une multiplication par plus de trois en soixante-dix ans... autrement dit en quelques secondes à l'échelle du temps ! Une accélération exponentielle que n'a jamais connue l'humanité et qui nous mène droit dans le mur quelles que soient les solutions envisagées pour éviter la catastrophe. Cette question de la démographie mondiale reste un sujet tabou et qui veut l'aborder publiquement se fait immédiatement accuser de malthusianisme aux relents d'extrême-droite. C'est faire preuve d'un incroyable aveuglement que de refuser de voir les conséquences inéluctables d'une augmentation de la population mondiale de 250 000 habitants par jour, soit 100 millions par an de bouches à nourrir et autant d'énergie à produire et de déchets et d'eaux usées à gérer, avec les inévitables conflits armés et les pandémies que va provoquer cette surpopulation prédatrice de tout le reste du monde vivant. Le tout aggravé par le dérèglement climatique et la perte inexorable de la biodiversité.

Mais en ce milieu du siècle dernier, nous n'en étions pas là. Le gouvernement lançait des appels natalistes aux familles pour reconstruire et repeupler la France après l'hécatombe de la seconde guerre mondiale et la chute de la natalité durant ces années sombres. En outre, aux yeux des curés, chaque naissance était un cadeau du Ciel qui allait apporter de nouveaux petits chrétiens à la grande armée de l'Eglise catholique devant faire face, sous la bannière du pape Pie XII, à la menace déferlante des idées communistes et athées.

Et l'époque n'invitait pas à se triturer la tête pour réfléchir au désir de maternité choisie ou de paternité assumée. On ne trouvait pas les mots « contraception » et « avortement » dans les dictionnaires vendéens. On ne prenait pas rendez-vous chez un psy pour un oui ou pour un non. Freud n'avait franchi ni le seuil des écoles chrétiennes ni la porte des chambres à

coucher. On ne s'allongeait pas sur les divans. On faisait comme Dieu l'avait voulu et l'ordre naturel des choses était respecté sans aucune tentation de regimber contre le destin.